

|        |                   |  |
|--------|--|---|
| MAR 15 |  10<br>---<br>14   | 6<br>---<br>13  |
| MER 16 |  11<br>---<br>18   | 1<br>---<br>3   |
| JEU 17 |  11<br>---<br>21   | 0<br>---<br>2   |
| VEN 18 |  11<br>---<br>22  | 0<br>---<br>1   |
| SAM 19 |  11<br>---<br>22 | 0<br>---<br>0   |
| DIM 20 |  11<br>---<br>23 | 0<br>---<br>0   |

## Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Divers**

## Stades phénologiques

Les stades ont encore progressé depuis la semaine dernière. Plus généralement, le stade observé est "boutons floraux séparés". Quelques parcelles plus en retard sont au stade "boutons floraux agglomérés".

Depuis samedi, les pluies ont été conséquentes, généralement plus de 40mm voire 50mm. Quelques dégâts de grêle ont été observés sur les secteurs de Senouillac, Florentin, Lagrave, Rouffiac, Labastide de Lévis, Gaillac.

Avec les températures froides et l'absence de soleil, les vignes jaunissent.

## MILDIU

### Analyse de risque

#### Observation au vignoble :

Les toutes premières taches semblent avoir été observées fin de semaine dernière sur Cahuzac et sur le plateau cordais.

#### Modélisation :

Les pluies de la semaine dernière et d'hier (lundi 14) ont engendré des contaminations de masse sur de nombreux secteurs.

A ce jour, il faut de 4 à 10mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Pour que des contaminations aient réellement lieu, il faut des pluies mais aussi des températures supérieures à 11°C pendant ces pluies. Lundi 14 mai, les températures n'ont pas dépassé 10°C, le risque de contamination est donc limité.

### Préconisations

Les pluies devraient s'arrêter dès mercredi après-midi et jusqu'à vendredi. Ensuite, les prévisions restent très incertaines.

Si des pluies sont prévues, il convient de reprotéger la vigne.

*\* 300g à 350g de cuivre métal*

Les spécialités à base de cuivre sont limitées en termes de nombre de passages. Pensez à alterner les spécialités commerciales.

#### Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

#### A retenir

Des contaminations de masse sont possibles lors des prochaines pluies.

## BLACK ROT

### Analyse de risque

#### Observations :

Quelques taches sont observées sur feuilles, notamment sur des parcelles à historique.

#### Analyse de risque :

Des contaminations sont possibles avec les pluies prévues. Les températures sont moins limitantes pour le black-rot. Des contaminations sont possibles dès 9°C.

### Préconisations

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha.

#### Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

#### A retenir

Des contaminations sont possibles.

**OIDIUM**

**Analyse de risque**

**Observations :**  
Pas de symptôme.

**Préconisations**

Le stade 17 "boutons floraux séparés" est atteint dans la majorité des situations et marque le début de la protection.

**Intervenir sur l'ensemble des parcelles :**

\* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuée), 6-8kg/ha (dose conseillée); Héliosoufre, soufre mouillable 7,5l/ha (dose homologuée), 5l/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

Les produits à base de soufre permettent la réalisation de traitements mixtes avec l'Erinose.

**Alternatives**

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Protéger l'ensemble des parcelles.

**VERS de la GRAPPE**

**Analyse de risque**

**Observations**  
Le vol ralentit. Des pontes ont été observées.

Les glomérules devraient apparaître dans une dizaine de jours.

**A retenir**

Pas de traitement à prévoir

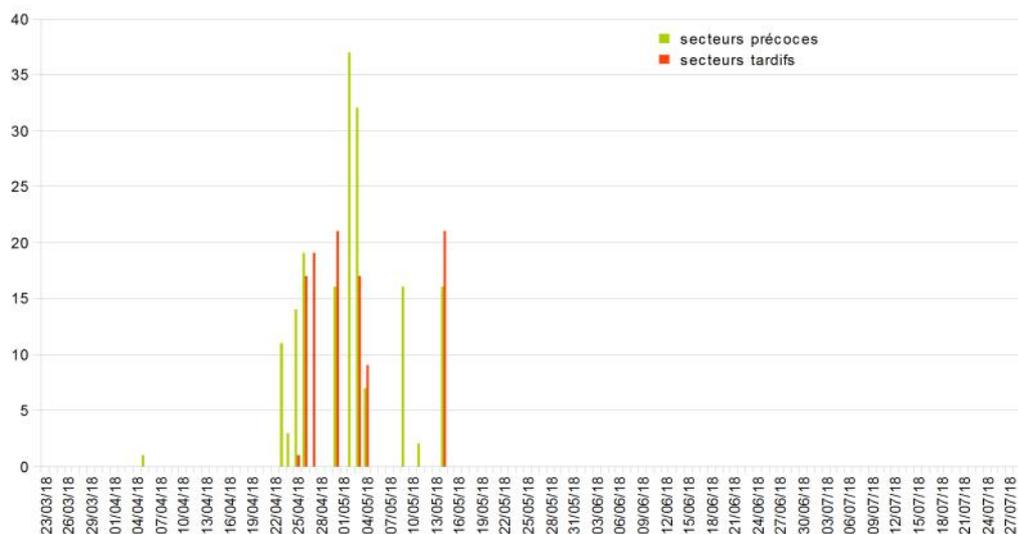
**Préconisations**

Aucun traitement n'est à envisager.

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

**Alternatives**

La confusion est une méthode biocontrôle.



Données de piégeages sur le vignoble de Gaillac

## DIVERS

**Botrytis** : présence de symptômes sur feuilles dus au printemps pluvieux sur Gamay et Muscadelle.



**Cicadelle verte** : Quelques adultes sont observés.

**Flavescence dorée** : pas d'éclosions pour le moment.

**Carences** : les vignes sont jaunes. De la chlorose ferrique est observée en divers secteurs.

**Cicadelle écumeuse** : elle est observée sur pampres et adventices mais ne provoque pas de nuisance.



**Escargots** : présence de limaces et de petits escargots, notamment sur le plateau cordais.

*Les saints de glace sont passés!*

**Prochain bulletin le 23 mai 2018**

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03

